



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



LYCEE PIERRE MENDES FRANCE

34 RUE BAHON RAULT
CS 86906

35069 RENNES CEDEX

TEL : 02.99.86.82.82

E-Mel : ce.0350030t@ac-rennes.fr

Dossier d'instruction demande de labellisation "Lycée des Métiers" Cahier des charges - Rapport d'audit

Ce document doit être renseigné en totalité, avec précision et pour chaque exigence du cahier des charges lycée des Métiers

Dans la colonne "état des lieux" l'établissement doit:

- indiquer les actions engagées ou déjà réalisées en lien avec les critères du cahier des charges
- inventorier toutes les pièces justificatives qui seront présentées aux auditeurs le jour de l'audit

Les colonnes "oui-partiellement-non" permettent à l'établissement de mesurer le degré d'atteinte des exigences du cahier des charges et d'identifier les écarts.

Dans la colonne "prospective", l'établissement doit préciser les actions en projets qui permettent de réduire ou de combler ces écarts.

Exigence 1 : CARACTERISTIQUES GENERALES

Indispensable	Souhaitable	CARACTERISTIQUES GENERALES	Cahier des charges					Rapport d'audit		
			Etat des lieux			Prospective		Niveau d'atteinte des critères		
			Oui	Partiellement	Non	Actions réalisées ou déjà engagées	Pièces justificatives présentées lors de l'audit	Actions en projet	Oui	Partiellement

L'organisation générale de l'entité

			Le libellé du label demandé par le lycée (ex. : "lycée des métiers de ...")	LYCEE DES METIERS DU BATIMENT ET DE L'ENERGETIQUE						Libellé proposé par les auditeurs :			
X		1-1	La démarche de labellisation concerne l'ensemble de l'établissement : * L'établissement a constitué un groupe projet avec un comité de pilotage et a mis en œuvre une démarche de progrès globale au sein de l'établissement * L'établissement a dressé un état des lieux de l'existant en complétant le cahier des charges lycée des métiers * L'établissement a mis en place des modalités de travail pour enclencher les actions visant à combler l'écart entre l'existant et les exigences du cahier des charges (projet = acteurs, fonctionnement, modalités...)				> Un comité de pilotage est constitué > Des réunions sont planifiées	A1-1.1 > Constitution comité de pilotage 2009-2013 A1-1.2 > Constitution comité de pilotage 2013-2017 A1-1.3 > Planning des réunions	> Définition des plans d'actions 2014	X			Le comité de pilotage est constitué et actif (3 réunions effectives). Il est représentatif de l'ensemble des personnels intervenant dans l'établissement ; la vigilance de l'établissement sur la représentativité des enseignants de l'enseignement général est attirée par les auditeurs. Le travail de formalisation et de structuration des actions, notamment via un espace collaboratif, est clairement engagé. Ce travail de formalisation ne doit pas être vu comme une contrainte du label mais comme un moyen de favoriser la réflexion dans un cadre de projet, notamment en termes de hiérarchisation.

			Cahier des charges				Rapport d'audit								
Indispensable	Souhaitable		CARACTERISTIQUES GENERALES				Etat des lieux		Prospective		Niveau d'atteinte des critères				
				Oui	Partiellement	Non	Actions réalisées ou déjà engagées	Pièces justificatives présentées lors de l'audit	Actions en projet	Oui	Partiellement	Non	Constat - observations		
X		1-2	Le lycée, s'il ne possède pas des formations à chaque niveau de qualification, a établi une ou plusieurs conventions avec un autre établissement : * pour assurer aux élèves un cursus complet de formation aux différents diplômes professionnels ou technologiques jusqu'au niveau III * pour favoriser l'accès de ses élèves au niveau supérieur (1ère technologique, BTS...) * pour favoriser l'accès à une filière professionnelle des élèves pour lesquels la 2de générale et technologique n'apparaît pas comme une voie de réussite				> L'établissement propose une offre complète des formations du bâtiment et de l'énergétique du CAP à la licence Professionnelle dans le domaine du bâtiment et de l'énergétique > L'établissement propose des formations sous statut scolaire, en apprentissage et sous contrat de professionnalisation. > 850 élèves dans > 50 apprentis dans 3 formations > 250 stagiaires formation continue	A1-2.1 > Organigramme des formations du lycée Pierre Mendes France						Renvoi à l'audit précédent	
X		1-3	L'établissement a élaboré un projet d'établissement en cohérence avec le projet académique				> Le projet d'établissement a été établi en cohérence avec le projet académique et le contrat d'objectifs.	A1-3.1 > Plaquette projet d'établissement							Renvoi à l'audit précédent
La promotion des voies de formation et de recrutement															

			Cahier des charges					Rapport d'audit				
Indispensable	Souhaitable	CARACTERISTIQUES GENERALES				Etat des lieux		Prospective		Niveau d'atteinte des critères		
			Oui	Partiellement	Non	Actions réalisées ou déjà engagées	Pièces justificatives présentées lors de l'audit	Actions en projet	Oui	Partiellement	Non	Constat - observations
X		1-4				> L'établissement met en place des actions de communication : - Présentation institutionnelle dans les collèges - Participation à des forums métiers dans les collèges ou les collectivités. - Participation aux salons d'orientation régionaux. - Journées Portes Ouvertes (Février / Mars) Présentation des filières professionnelles et des plateaux technologiques et professionnel à des collégiens (SEGPA, Prépa Pro, DP3, ...) - Accueil de parcours dérogatoires (Parcours Personnalisés de Réussite) > Les présentations mettent en avant les points évoqués ci-contre.	A1-4.1 > Powerpoint de présentation de l'établissement A1-4.2 > Plaquette de présentation de l'établissement.		X			La communication de l'établissement a été étoffée depuis l'année dernière, notamment par la diffusion d'une lettre interne de communication (bil, big) et par un affichage dynamique actif.
X		1-5				> Participation aux réunions de présentation des parcours de formation en collège. > Participation à la réalisation de support de communication commun. > Participation et accueil de manifestations à destination de chefs d'établissement et des professeurs principaux. (Journée STI2D) > Accueil de mini-stages	A1-5.1 > Plannings de présentation des formations professionnelles en collège. A1-5.2 > Manifestations thématiques (Journée STI2D ...) A1-5.3 > Tableaux de Bord - Minis Stages / PPR		X			Des actions diversifiées de communication et de découverte à destination des collèges sont organisées par le chef des travaux ; des enseignants de l'établissement y participent lors des mini-stages de découverte organisés.

		Cahier des charges					Rapport d'audit			
Indispensable	Souhaitable	CARACTERISTIQUES GENERALES	Etat des lieux			Prospective	Niveau d'atteinte des critères			
			Oui	Partiellement	Non		Oui	Partiellement	Non	Constat - observations
X	1-6	Ces démarches sont menées en partenariat avec les responsables du secteur économique (professionnels)				> Partiicipation à des forums métiers (Univers métiers ...) > En formation continue, participation à des forums d'information et à des salons métiers. > Participation aux salons sur l'alternance.				Les professionnels rencontrés attestent de l'existence de relations avec l'établissement.
X	1-7	Le site Web valorise la stratégie de communication de l'établissement				> Le refonte du site WEB est en cours afin de mieux valoriser le dynamisme de l'établissement. > Deux référents sont nommés pour ce projet : un enseignant, M LE CAINEC, et une documentaliste, Mme TOSKER.	A1-7.1 > Cartographie du site WEB	> Développer l'implication des personnels avec la migration du site sur un CMS.		Le site web de l'établissement est toujours en cours de construction. Sur le nouveau site, il conviendra que les spécificités d'un lycée des métiers soient mises en valeur.
X	1-8	L'établissement utilise les supports de communication (à l'interne et à l'externe) suivants : journal interne, articles dans la presse, forums, journées à thème, panneaux d'information, présentoirs...				> Un affichage dynamique permet de diffuser l'information au sein de l'établissement. > Panneaux d'information pour les stands des salons.	A1-8.1 > Schéma de déploiement de l'affichage dynamique A1-8.2 > Supports de communication salons	> Extension et modernisation du système d'affichage dynamique > Réalisation d'une Newsletters à partir du site WEB > Abonnement à un flux RSS > Renouvellement des	X	Des supports de communication parmi la liste attendue ont pu être consultés.
X	1-9	L'établissement met tout en œuvre pour favoriser la mixité fille-garçon dans toute formation				> Participation aux manifestations institutionnelles. > Organisation d'événements (Table ronde)	A1-9.2 > La mixité dans les formations.			Renvoi à l'audit précédent.

Exigence 2 : PARTENARIAT AVEC LA REGION

			Cahier des charges						Rapport d'audit					
Indispensable	Souhaitable		PARTENARIAT AVEC LA REGION				Etat des lieux		Prospective		Niveau d'atteinte des critères			
				Oui	Partiellement	Non	Actions réalisées ou déjà engagées	Pièces justificatives présentées lors de l'audit	Actions en projet	Oui	Partiellement	Non	Constat - observations	
X		2-1	L'établissement informe les personnels et les élèves des différents dispositifs proposés par le Conseil Régional (bourses Télémaque, Karta...)				> Information systématique des enseignants lors de la réunion de pré-rentree et note de service aux professeurs principaux sur les dispositifs du Conseil Régional de Bretagne (KARTA)	A2-1.1 > Note de service KARTA	> Note de service sur les aides du Conseil Régional de Bretagne pour les PFMP à l'étranger. > Mise à disposition des procédures sur la plateforme documentaire					Renvoi à l'audit précédent
X		2-2	L'établissement met en place des actions développées en partenariat avec le Conseil Régional en référence à ses orientations (Karta...)				> Saisie des actions KARTA > Participation à l'opération expérimentale "1er Equipement" pour les élèves de la voie professionnelle.	A2-2.1> Tableaux de bords KARTA A2-2.2> Tableaux de bords - 1EQT						Renvoi à l'audit précédent
X		2-3	L'établissement dresse en concertation avec les services de la Région un état des lieux de ses locaux et de ses équipements. Il assure le suivi, la maintenance et la conformité de ses équipements. Il sollicite la participation de la Région pour le renouvellement ou le développement de ses équipements.				> Extension et restructuration de l'externat du lycée en cours. > Restructuration des espaces professionnels (Ateliers) en cours. > Plan triennal de suivi de la conformité des équipements. > Demandes annuelles d'équipements mobilier, pédagogique et informatique au Conseil Régional de Bretagne (Dossier annuel D1, D2 et D3) > Travaux d'amélioration du Bati sur fond propre ou sur DBM.	A2-3.1> PPI 20?? de l'établissement. A2-3.2> L'extension et la restructuration de l'externat du lycée. A2-3.3> Tableaux de bord - Travaux A2-3.4> Plan triennal de mise en conformité A2-3.5> Dossiers d'équipements D1, D2 et D3.	> Constitution d'un groupe de projet pour la restructuration des ateliers	X				La restructuration de l'établissement a démarré. La mise en sécurité des ateliers est actée par la région ; une réunion d'évaluation de ces travaux a lieu prochainement.

			Cahier des charges					Rapport d'audit					
Indispensable	Souhaitable		PARTENARIAT AVEC LA REGION				Etat des lieux		Prospective		Niveau d'atteinte des critères		
				Oui	Partiellement	Non	Actions réalisées ou déjà engagées	Pièces justificatives présentées lors de l'audit	Actions en projet	Oui	Partiellement	Non	Constat - observations
X		2-4	L'établissement s'engage à entrer dans la démarche de labellisation "Qualycée" proposée par le Conseil Régional au cours des cinq ans de labellisation Lycée des métiers (critère à considérer uniquement par les établissements comportant des ateliers professionnels autres que tertiaires).				> A la rentrée 2014, l'établissement a sollicité le Conseil Régional de Bretagne pour s'engager dans la démarche Qualycée. > Le cabinet GALATA est missionné pour accompagner l'établissement dans sa démarche. > Un état des lieux a été réalisé.	A2-4.1 > Charte d'engagement Qualycée	> Définition des plans d'actions.	X			Les documents consultés attestent de l'engagement de l'établissement dans la démarche Qualycée.

Exigence 3 : PARTENARIAT AVEC LE MONDE PROFESSIONNEL

Indispensable	Souhaitable		PARTENARIAT AVEC LE MONDE PROFESSIONNEL				Cahier des charges			Rapport d'audit			
				Oui	Partiellement	Non	Etat des lieux		Prospective	Niveau d'atteinte des critères			
							Actions réalisées ou déjà engagées	Pièces justificatives présentées lors de l'audit	Actions en projet	Oui	Partiellement	Non	Constat - observations
X		3-1	L'établissement présente une organisation et une gestion centralisées de la Relation Ecole-Entreprise (Cellule de partenariat) avec un référent "Ecole-Entreprise" identifié par l'ensemble des acteurs à l'interne comme à l'externe. Son fonctionnement et ses missions sont formalisés.				> Le Chef de Travaux est le référent Relation Ecole-Entreprise.	A3-1.1 > Fonctionnement de la cellule de partenariat	> Développement du volet Espace Entreprises au niveau du site WEB (Formulaire de contact, Demande de stage, Offre d'emploi ...)		X		La cellule est formalisée ; son organigramme a été mis à notre disposition. Toutefois, le document recensant les actions menées est à faire vivre et à actualiser régulièrement.

La gestion de l'alternance en formation

X		3-2	Les procédures liées aux périodes de formation en milieu professionnel sont formalisées				> Calendrier des PFMP et des stages établi et voté en CA > Procédures de gestion et de suivi des PFMP mise à disposition des enseignants sur la plateforme documentaire	A3-2.1 > Calendrier des PFMP 2013-2014 A3-2.2 > Procédures de gestion des PFMP		X			Les procédures de préparation, de suivi et d'exploitation existent. Elles sont globalement formalisées.
X		3-3	Dans le cadre des périodes de formation en milieu professionnel, l'établissement informe les entreprises des formations dispensées pour identifier l'ensemble des stages possibles				> Lors du suivi des stagiaires, les enseignants dispose de la plaquette de l'établissement et peuvent présenter l'offre de formation globale de l'établissement.			X			La rencontre avec les professionnels conduit à conclure que les entreprises sont informées des attendus en termes de PFMP.
X		3-4	Le fichier entreprise est commun à l'ensemble des sections. Il est informatisé, régulièrement actualisé et comprend le suivi administratif et pédagogique				> La gestion administrative des PFMP a été centralisée sur le logiciel PRONOTE (Logiciel de Vie Scolaire accessible en intranet et extranet)	A3-4.1 > Procédures PRONOTE A3-4.2 > Tableau récapitulatif PFMP		X			

			Cahier des charges						Rapport d'audit				
Indispensable	Souhaitable		PARTENARIAT AVEC LE MONDE PROFESSIONNEL	Etat des lieux			Prospective		Niveau d'atteinte des critères				
				Oui	Partiellement	Non	Actions réalisées ou déjà engagées	Pièces justificatives présentées lors de l'audit	Actions en projet	Oui	Partiellement	Non	Constat - observations
X		3-5	L'établissement met en place des actions d'information à destination des tuteurs en entreprise				> Pour les sections d'apprentissage, une journée d'information est organisée en début d'année. > En Formation continue, une réunion d'accueil des tuteurs est organisé. > En Formation Initiale, un livret d'accueil du stagiaire est à disposition des enseignants pour leur première visite.	A3-5.1 > Réunion d'information tuteurs BTS GT / FEED / SM A3-5.2 > Livrets de formation.		X			
X		3-6	Dans le cadre de la préparation à l'insertion (techniques de recherche d'emploi, information sur le monde économique, sur la connaissance des métiers et leur évolution), l'établissement s'entoure de partenaires professionnels et économiques				> Intervention de partenaires extérieur (Projet KARTA) > Intervention d'entreprises d'Interim (ManPower, ...) pour rédaction de CV et lettre de motivation.	A3-6.1 > Fiche projet KARTA "Allo ...					Renvoi à l'audit précédent
X		3-7	La préparation des périodes de formation en milieu professionnel ou stages (négociation des objectifs avec l'entreprise d'accueil, préparation du jeune à être acteur de son stage et à l'utilisation des outils) et le suivi sont réalisés par les professeurs d'enseignement général et professionnel				> Préparation des PFMP lors des enseignements d'Accompagnement Personnalisé. > Le suivi des PFMP est réalisé par l'ensemble des professeurs.	A3-7.1 > Tableau de suivi PFMP.					Renvoi à l'audit précédent

Indispensable	Souhaitable		PARTENARIAT AVEC LE MONDE PROFESSIONNEL				Cahier des charges			Rapport d'audit			
				Oui	Partiellement	Non	Etat des lieux		Prospective	Niveau d'atteinte des critères			Constat - observations
							Actions réalisées ou déjà engagées	Pièces justificatives présentées lors de l'audit	Actions en projet	Oui	Partiellement	Non	
X		3-8	Lors du retour de ces périodes de formation en milieu professionnel, les équipes pédagogiques organisent la restitution des expériences ainsi que leur exploitation pédagogique dans les séquences de formation				> Un retour d'expérience est organisé après chaque PFMP par l'enseignant du domaine professionnel.		> Impliquer l'ensemble de l'équipe pédagogique et formaliser la restitution.				Renvoi à l'audit précédent
X		3-9	Les entreprises sont informées sur la réussite des jeunes accueillis en stage et leur devenir				> Pour les apprentis, les entreprises sont informés de la réussite des élèves				X		L'établissement nous indique que l'information est ponctuellement faite et qu'une remise de diplômes en présence des professionnels est envisagée.

Indispensable		Souhaitable		Cahier des charges										Rapport d'audit				
PARTENARIAT AVEC LE MONDE PROFESSIONNEL				Etat des lieux			Prospective			Niveau d'atteinte des critères								
				Oui	Partiellement	Non	Actions réalisées ou déjà engagées	Pièces justificatives présentées lors de l'audit	Actions en projet	Oui	Partiellement	Non	Constat - observations					
L'accompagnement vers l'emploi des publics accueillis																		
X			3-10	L'établissement offre un "espace insertion" (offres d'emploi, offres de stage, emplois saisonniers...)			> Les offres d'emplois sont diffusés par messagerie électronique aux professeurs référents.		> Utilisation de l'affichage dynamique lorsqu'il sera complètement déployé. > Mise en ligne sur le site WEB.				Renvoi à l'audit précédent					
X			3-11	L'établissement réalise à minima l'enquête IVA lui permettant de suivre l'insertion de l'ensemble des jeunes sortant des formations professionnelles et technologiques. Il utilise les données issues de l'exploitation des résultats (réalisée par le SE3P) pour se valoriser à l'interne comme à l'externe			> L'enquêt IVA est complétée.						Renvoi à l'audit précédent					
Les conventions de partenariat et la gestion des relations avec les entreprises																		
X			3-12	Dans le cadre de son partenariat professionnel, l'établissement détermine un plan d'actions de coopération pour répondre aux attentes mutuelles des partenaires et met en place les projets correspondants (hors stages en entreprise)			> En fonction des demandes, le lycée établi des conventions de partenariat.	A3-14.1 > Projet PRAXIBAT		X								

			Cahier des charges					Rapport d'audit					
Indispensable	Souhaitable		PARTENARIAT AVEC LE MONDE PROFESSIONNEL				Etat des lieux		Prospective		Niveau d'atteinte des critères		
				Oui	Partiellement	Non	Actions réalisées ou déjà engagées	Pièces justificatives présentées lors de l'audit	Actions en projet	Oui	Partiellement	Non	Constat - observations
X		3-13	L'établissement signe des conventions de partenariat avec les entreprises de son environnement formalisant les actions de coopération					A3-12.1 > Convention WEBER A3-12.2 > Convention AXIMA A3-12.3 > Etat des conventions de partenariat		X			La rencontre avec les professionnels permet de conclure qu'une démarche d'actualisation des conventions est engagée.
X		3-14	L'établissement est en capacité de répondre aux demandes de formation continue (plateau technique existant, équipes pédagogiques identifiées, relation avec les structures de Formation continue...)										Renvoi à l'audit précédent.
X		3-15	Des professionnels participent aux différentes activités du lycée (information des enseignants et des élèves, stages en entreprise, examens, CCF...) et sont invités aux différentes manifestations (portes ouvertes, démonstration de matériels...)				> Participation aux jurys d'examen > Participation aux CCF > Participation à des forums	A3-15.1 > Participations des professionnels aux jurys et CCF A3-15.2 > Participations aux forums (BTS BAT 1+1 ...)		X			La rencontre avec les professionnels permet de mesurer leur implication réelle dans diverses activités du lycée.

La coopération technologique et la participation au développement durable des territoires (régional et local)

X		3-16	L'établissement entretient des relations étroites avec les acteurs territoriaux, structures intercommunales, agglomération, observatoire local ou observatoire de branche professionnelle...)				> Relation avec la Cellule Economique de Bretagne (enquête formation, adéquation emploi formation ... > Rencontre régulière avec la Fédération Régionale du Bâtiment, la CAPEB ... > Accueil de manifestations organisées par le Conseil Régional de Bretagne.	A3-16.1> Enquête 2013 Cellule Economique de Bretagne		X			
---	--	------	---	--	--	--	--	--	--	---	--	--	--

Indispensable	Souhaitable		PARTENARIAT AVEC LE MONDE PROFESSIONNEL				Cahier des charges			Rapport d'audit			
				Oui	Partiellement	Non	Etat des lieux		Prospective	Niveau d'atteinte des critères			
							Actions réalisées ou déjà engagées	Pièces justificatives présentées lors de l'audit	Actions en projet	Oui	Partiellement	Non	Constat - observations
	X	3-17	Un centre de ressources est ouvert au tissu économique local après avoir recensé la nature des besoins et les ressources existant sur le territoire										Renvoi à l'audit précédent.
	X	3-18	L'établissement a vocation à fédérer ses ressources avec d'autres centres de formation (lycées, universités et instituts, écoles d'ingénieurs, écoles supérieures de commerce...) et avec des partenaires économiques afin de constituer une plateforme technologique. Il assure ainsi une veille technologique.				> L'établissement fait parti de la plateforme technologique FFT (INSA de Rennes, IUT de Rennes ...) et met à disposition le laboratoire d'acoustique et ses équipements.	A3-18.1> Plateforme FFT A3-18.2> Plateforme PRAXIBAT					Renvoi à l'audit précédent.
	X	3-19	Par voie de convention avec les entreprises, l'établissement assure des prestations de transfert de technologies					A3-19.1> Modules de formation AXIMA					Renvoi à l'audit précédent.

Exigence 4 : FORMATION

Indispensable	Souhaitable	FORMATION (seul ou en coopération)	Cahier des charges					Rapport d'audit					
						Etat des lieux		Prospective		Niveau d'atteinte des critères			
			Oui	Partiellement	Non	Actions réalisées ou déjà engagées	Pièces justificatives présentées lors de l'audit	Actions en projet		Oui	Partiellement	Non	Constat - observations

Le public accueilli

X		4-1	L'établissement est en capacité d'accueillir des élèves bénéficiant de mesures MGI ou MIJEC				A4-1.1 > Convention MGI					Renvoi à l'audit précédent.
	X		L'établissement accueille des apprentis			> Trois formations sous statut d'apprentissage : CAP Serrurier Méallier, BTS Géomètre Topographe et BTS FEE option D	A4-1.2 > Plaquettes UFA					Renvoi à l'audit précédent.
X		4-2	L'établissement accueille des stagiaires ou des salariés dans le cadre de la formation continue			> Environ 250 stagiaires sont accueillis.	A4-2.1 > Statistiques Greta Rennes Bâtiment					Renvoi à l'audit précédent.

Indispensable		Souhaitable		Cahier des charges							Rapport d'audit					
FORMATION (seul ou en coopération)				Etat des lieux			Prospective				Niveau d'atteinte des critères					
							Actions réalisées ou déjà engagées			Pièces justificatives présentées lors de l'audit	Actions en projet	Oui	Partiellement	Non	Constat - observations	
Les espaces de formations professionnelles et la prévention des risques																
X		4-3	La prévention des risques fait partie intégrante des procédures d'utilisation des équipements				> La prévention des risques est intégrée à l'enseignement professionnel		> Mise en œuvre d'une semaine "sécurité" avec un livret sécurité pour formaliser toute les actions.	X			Différentes actions ont été clairement engagées (fiches sécurité apposées sur les machines, livret d'attestation interne de capacité à utiliser les machines de l'atelier). La visite des ateliers nous conduit à rappeler l'exigence attendue en termes d'EPI pour chacun des élèves en atelier.			
X		4-4	L'établissement est en mesure de présenter le " Document unique d'évaluation des risques professionnels " (EvRP) mis à jour					A4-4.1 > Document Unique 2009	> Mise à jour du document Unique planifié	X			Le document nous a été présenté et témoigne d'une réelle réflexion de l'établissement.			
Les parcours																
X		4-5	L'établissement met en place des dispositifs permettant de personnaliser les parcours après un positionnement réglementaire et/ou un positionnement pédagogique				> En accord avec les procédures de la DAVA, des parcours perosnnalisés sont mis en œuvre.	A4-5.1 > Parcours M BOHUON A4-5.2 > Parcours Mme GUERY					Renvoi à l'audit précédent.			

			Cahier des charges						Rapport d'audit							
Indispensable	Souhaitable		FORMATION (seul ou en coopération)				Etat des lieux		Prospective		Niveau d'atteinte des critères					
				Oui	Partiellement	Non	Actions réalisées ou déjà engagées	Pièces justificatives présentées lors de l'audit	Actions en projet	Oui	Partiellement	Non	Constat - observations			
X		4-6	L'établissement met en place des passerelles pour fluidifier les parcours entre l'enseignement professionnel, technologique et général				> L'offre de formation de l'établissement permet de mettre en place de réelles passerelles entre l'enseignement Général, Technologique et Professionnel.	A4-6.1 > Statistiques parcours PMF							Renvoi à l'audit précédent.	
X		4-7	L'établissement prépare l'accès et/ou organise l'accueil des élèves de la voie professionnelle du niveau IV vers le niveau III (BTS, DUT.....)					A4-7.1 > Dispositif de préparation et d'accompagnement des élèves de Bac Professionnels en BTS								Renvoi à l'audit précédent.
	X		L'établissement travaille en partenariat avec les universités (licence professionnelle)					A4.7.2 > Licence Professionnelle Chargé d'affaire en Génie Climatique								Renvoi à l'audit précédent.
X		4-8	L'établissement est en mesure d'offrir des parcours de formation adaptés au public adulte (Formation continue)					A4.8.1 > Offre de formation Greta Rennes Bâtiment								Renvoi à l'audit précédent.

L'accompagnement pédagogique spécifique

			Cahier des charges					Rapport d'audit					
Indispensable	Souhaitable		FORMATION (seul ou en coopération)	Etat des lieux			Prospective	Niveau d'atteinte des critères					
				Oui	Partiellement	Non	Actions réalisées ou déjà engagées	Pièces justificatives présentées lors de l'audit	Actions en projet	Oui	Partiellement	Non	Constat - observations
X		4-9	L'établissement est doté d'un dispositif de veille permanent et formalisé pour éviter les ruptures de formation et est en mesure de proposer une remédiation personnalisée				> Conseil de Vigilance > Conseil pédagogique > Parcours aménagés	A4-9.1 > Procédures de suivi des élèves A4-9.2> Procédure Parcours aménagés. A4-9.3 > Exemples de parcours personnalisé					Renvoi à l'audit précédent.
X		4-10	L'établissement met à la disposition des différents publics des ressources documentaires et pédagogiques, accessibles en autonomie				> CDI > CDE						Renvoi à l'audit précédent.
X		4-11	L'établissement propose aux différents publics des ressources pédagogiques multimédia (TICE)				> CDI > CDE	A4-11.1> Catalogue des ressources					Renvoi à l'audit précédent.
X		4-12	L'établissement participe à des actions réalisées dans le cadre académique en partenariat avec les professionnels régionaux (Une Entreprise dans votre lycée, MRCE, Les Olympiades des métiers, Prix INMA, Batissiel, Synergie Bois, Semaine Ecole-Entreprise...)				> Participation aux olympiades des métiers > Participation à BATISSIEL	A4-12.1 > Récapitulatif participation actions					Renvoi à l'audit précédent.

Exigence 5 : VIE LYCEENNE ET SERVICES ASSOCIES

Indispensable	Souhaitable	VIE LYCEENNE ET SERVICES ASSOCIES	Cahier des charges					Rapport d'audit			
						Etat des lieux		Prospective	Niveau d'atteinte des critères		
			Oui	Partiellement	Non	Actions réalisées ou déjà engagées	Pièces justificatives présentées lors de l'audit	Actions en projet	Oui	Partiellement	Non

L'accueil des publics

X		5-1	L'établissement met à la disposition des publics accueillis des locaux de convivialité, de détente et de réunions (foyer, cafétéria, salles de détente diverses...)			> Les espaces de détente et de convivialité (foyer, Salle de musique, salle de détente ...) ont été rénovés.	A5-1.1 > Les espaces élèves et étudiants					Renvoi à l'audit précédent.
X		5-2	Sur les temps périscolaires, l'établissement offre à l'ensemble des publics accueillis des activités tout au long de la journée			> Activités sportives le midi pour l'ensemble des élèves et le soir pour les internes	A5-2.1 > Récapitulatifs des activités péri-scolaires					Renvoi à l'audit précédent.
X		5-3	L'établissement recherche avec ses partenaires des solutions de transport et d'hébergement en faveur des différents publics accueillis			> Lors des portes ouvertes, un stand transport (SNCF, ILLENOO, STAR) permet aux visiteurs de s'informer sur les possibilités offertes par nos partenaires.						Renvoi à l'audit précédent.
	X		L'établissement facilite l'accès des publics handicapés dans tous ses locaux (formation, détente, santé...)			> Lors des travaux de restructuration et d'extension, l'accès PMR est bien évidemment intégré. > Une salle de physique-chimie a été créée au RDC afin de permettre l'accueil d'élèves en situation de handicaps	A5-3.1 > Etat des zones accessibles PMR A5-3.2 > Bilan accueil - PMR					Renvoi à l'audit précédent.

			Cahier des charges					Rapport d'audit					
Indispensable	Souhaitable		VIE LYCEENNE ET SERVICES ASSOCIES	Etat des lieux			Prospective	Niveau d'atteinte des critères					
				Oui	Partiellement	Non	Actions réalisées ou déjà engagées	Pièces justificatives présentées lors de l'audit	Actions en projet	Oui	Partiellement	Non	Constat - observations
	X		L'établissement offre des locaux adaptés à la mixité (filles-garçons) des formations				> Lors de la restructuration des espaces professionnels, des vestiaires et des sanitaires spécifiques ont été créés.						Renvoi à l'audit précédent.
La santé et la sécurité													
X		5-4	L'établissement comprend une infirmerie ouverte à tous les publics accueillis ou offre une solution adaptée										Renvoi à l'audit précédent.
X		5-5	L'établissement est en mesure d'organiser les secours d'urgence : * Traitement des accidents individuels * Procédures de sécurité collective				A5-4.2 > Protocole d'urgence. A5-5.2 > Protocoles d'évacuation.						Renvoi à l'audit précédent.
X		5-6	L'établissement est en mesure d'apporter une réponse individualisée en matière de santé et d'accès aux droits sociaux (entretiens individuels)				> Un médecin scolaire > Deux infirmières > Une Assistante sociale A5-6.1 > Planning et Bilan Infirmerie. A5-6.2 > Planning et Bilan Assistante Sociale.						Renvoi à l'audit précédent.

			Cahier des charges					Rapport d'audit				
Indispensable	Souhaitable		VIE LYCEENNE ET SERVICES ASSOCIES			Etat des lieux		Prospective	Niveau d'atteinte des critères			
			Oui	Partiellement	Non	Actions réalisées ou déjà engagées	Pièces justificatives présentées lors de l'audit	Actions en projet	Oui	Partiellement	Non	Constat - observations
X		5-7					A5-7.1 > Programme d'actions d'éducation à la santé et de prévention sociale.					Renvoi à l'audit précédent.

Exigence 6 : OUVERTURE SUR L'EXTERIEUR

Indispensable	Souhaitable	OUVERTURE SUR L'EXTERIEUR	Cahier des charges					Rapport d'audit				
						Etat des lieux		Prospective	Niveau d'atteinte des critères			
			Oui	Partiellement	Non	Actions réalisées ou déjà engagées	Pièces justificatives présentées lors de l'audit	Actions en projet	Oui	Partiellement	Non	Constat - observations

Arts et culture

X		6-1	Pour une réelle dynamique culturelle, l'établissement prévoit sur les temps d'enseignement des activités artistiques et culturelles construites en pluridisciplinarité				A6-1.1 > Programme des activités artistiques et culturelles					Renvoi à l'audit précédent.
X		6-2	En complément du critère 5-2 de l'exigence 5, l'établissement prévoit sur les temps périscolaires des activités artistiques et culturelles			?						Renvoi à l'audit précédent.
X		6-3	L'établissement met en place des actions en partenariat avec les collectivités locales (Mairie, Conseil Général, Conseil Régional, Mécénat...), des professionnels de différents secteurs (Design, culture scientifique, arts du goût...), différentes structures culturelles (cinéma, théâtre, bibliothèque)...				cf A6-1.1					Renvoi à l'audit précédent.

Indispensable	Souhaitable		OUVERTURE SUR L'EXTERIEUR				Cahier des charges			Rapport d'audit			
				Oui	Partiellement	Non	Etat des lieux		Prospective	Niveau d'atteinte des critères			Constat - observations
							Actions réalisées ou déjà engagées	Pièces justificatives présentées lors de l'audit	Actions en projet	Oui	Partiellement	Non	
X		6-4	L'établissement offre l'accès à des espaces adaptés (exemples : ateliers, arts plastiques, musique, informatique..., amphithéâtre...)				> Amphithéâtre > Mise à disposition des espaces professionnels > Mise à disposition du Self	A6-4.1 > Présentation d'actions					Renvoi à l'audit précédent.

Indispensable		Souhaitable		Cahier des charges							Rapport d'audit				
OUVERTURE SUR L'EXTERIEUR				Etat des lieux			Prospective				Niveau d'atteinte des critères				
				Oui	Partiellement	Non	Actions réalisées ou déjà engagées		Pièces justificatives présentées lors de l'audit		Actions en projet		Oui	Partiellement	Non
Ouverture à l'international															
X		6-5	L'établissement a inscrit dans son projet d'établissement un volet international												Renvoi à l'audit précédent.
X		6-6	L'établissement s'implique dans le cadre des dispositifs européens (Leonardo da Vinci, Socrates), internationaux ou propose des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP, stages ou projets techniques ou de services) à l'étranger ou organise des échanges à vocation pédagogique				> PFMP en Angleterre, Qatar ... > Participation au dispositif Comenius > Projet Vietnam > Projet Monténégro	A6-6.1 > Stages à l'étranger A6-6.2 > Projet Comenius A6-6.3 > Projet Vietnam A6-6.4 > Projet Montenegro							Renvoi à l'audit précédent.
	X		L'établissement s'implique dans le dispositif européen EUROPASS-Formation par la délivrance d'attestation de parcours européen de formation												Renvoi à l'audit précédent.
	X		L'établissement s'implique dans le dispositif national d'attestation de période de formation en entreprise "europro"												Renvoi à l'audit précédent.

			Cahier des charges					Rapport d'audit						
Indispensable	Souhaitable		OUVERTURE SUR L'EXTERIEUR				Etat des lieux		Prospective		Niveau d'atteinte des critères			
				Oui	Partiellement	Non	Actions réalisées ou déjà engagées	Pièces justificatives présentées lors de l'audit	Actions en projet	Oui	Partiellement	Non	Constat - observations	
	X		L'établissement a mis en place une section européenne (langue choisie, discipline non linguistique)				> Section européenne proposée en LGT et LP. > Langue : Anglais > DNL : Histoire et Physique							Renvoi à l'audit précédent.

Exigence 7 : CERTIFICATION ET VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

			Cahier des charges						Rapport d'audit						
Indispensable	Souhaitable		CERTIFICATION ET VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE				Etat des lieux		Prospective		Niveau d'atteinte des critères				
				Oui	Partiellement	Non	Actions réalisées ou déjà engagées	Pièces justificatives présentées lors de l'audit	Actions en projet	Oui	Partiellement	Non	Constat - observations		
X		7-1	Dès l'accueil de l'établissement, une documentation relative à la certification et à la validation des acquis de l'expérience est mise à disposition de tout public				> Plaquettes institutionnelle de présentation du dispositif disponibles : - Au niveau du bureau du CTX - Au niveau de la cellule commerciale du GRETA RENNES Bâtiment.				X				
X		7-2	Une information sur la VAE est faite systématiquement aux jeunes des classes terminales quittant l'établissement											X	
X		7-3	Une personne ressource, référente du Dispositif Académique de Validation des Acquis, est identifiée				> Le Chef de Travaux est le référent VAE de l'établissement								Renvoi à l'audit précédent

Indispensable	Souhaitable		CERTIFICATION ET VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE				Cahier des charges			Rapport d'audit			
				Oui	Partiellement	Non	Etat des lieux		Prospective	Niveau d'atteinte des critères			Constat - observations
							Actions réalisées ou déjà engagées	Pièces justificatives présentées lors de l'audit	Actions en projet	Oui	Partiellement	Non	
X		7-4	L'établissement est en capacité d'héberger des sessions d'information relatives à la Validation des acquis de l'expérience organisées par le DAVA							X			Les documents fournis attestent de la tenue de jurys de VAE.
	X		L'établissement assure l'accompagnement des candidats potentiels					A7-5.1 > Tableau de bord - Accompagnement VAE					Renvoi à l'audit précédent
X		7-5	L'établissement est en capacité d'assurer l'organisation administrative et pédagogique des commissions de validation				> En collaboration avec les corps d'inspection, le chef de travaux organise les sessions de VAE (Constitution du JURY, remise des dossiers, convocation examinateurs et candidats ...)	A7-5.1 > Tableau de bord - Organisation VAE PMF		X			